



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 10608

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur l'exonération et les principes qui régissent cette dernière. En effet, la question des exonérations anime régulièrement le débat parlementaire. Par exemple, les agriculteurs, ou plus récemment les marins-pêcheurs, en ont bénéficié. Le Parlement est souvent amené à accentuer ces exonérations, comme l'actualité vient encore une fois de l'illustrer, au gré des crises locales ou ponctuelles. Il souhaiterait donc savoir s'il existe en ce domaine des principes opérationnels, ou si le ministère y travaille, dans un souci de cohérence des réponses à apporter à ces crises.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10608

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7172

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)